RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2022

crilux

Sommaire

Introduction 3
Instances et équipe 4
Activités de première ligne 6
En Route Vers l'Emploi - ERVE 12
Activités de deuxième ligne 14
Secteur formations/sensibilisations 18
Travail partenarial/ accompagnements 22
Plans Locaux d'Intégrations (PLI) 23
Publics 24
Centre de ressources 27
Volet transrégional 28
Communication 30
Conclusion 32

Introduction

L'année 2022 a encore été dense et bien remplie pour le CRILUX. Il est certain, en effet, que le travail au sein du secteur de l'intégration est et sera toujours largement impacté par l'actualité internationale et les enjeux de l'accueil des personnes étrangères en Belgique. Nous ne pouvions pas nous douter, en début d'année, que le conflit en Ukraine amènerait des dizaines de milliers de personnes à chercher une protection dans notre pays.

Nous sortions alors de deux années largement marquées par le COVID, avec, en plus, des mouvements dans l'équipe qui obligeaient une réorganisation (départ de Warsamé, Sami et Yasmine et arrivée d'Inès et Hélène), dans un contexte assez particulier : difficultés de recrutement pour des fonctions sociales qui apparaissent de plus en plus comme en pénurie ; par conséquent, charge de travail plus importante qui pèse sur les épaules des collègues, déjà largement affecté·es par l'impact de la crise du COVID ; le tout dans un contexte social et sociétal qui n'est pas des plus réjouissants. Dans ces conditions, il n'est pas évident de garder le cap. Plus que jamais, nous nous devons de promouvoir nos missions de participation et d'échanges interculturels pour défendre les enjeux de cohésion sociale et mettre du sens dans l'approche collective qui permet de « faire société ».

Malgré ces difficultés, qui deviennent quasiment structurelles, de beaux projets ont vu le jour et ont permis d'intensifier nos actions, notamment en matière d'insertion socioprofessionnelle. Le projet mené avec le FOREM permet ainsi un accompagnement des personnes qui va beaucoup plus loin que ce que nous faisions jusque-là, un accompagnement qui vise à outiller les personnes, leur permettre d'affiner leur projet d'insertion sociale et professionnelle et les autonomiser dans toutes les démarches vers l'emploi et la formation qualifiante. D'autres contenus mériteraient qu'on investisse davantage (notamment l'accès au logement décent), mais nous devons prioriser et éviter de nous disperser en lançant trop d'initiatives de front.

Quant aux actions de deuxième ligne, elles ont repris un rythme soutenu, dans une attention égale entre les besoins spécifiques liés à la guerre en Ukraine (appui aux pouvoirs locaux et appui aux hébergeur·euses) et les autres projets (approche thématique ou approche locale).

A l'échelle régionale, enfin, nous sommes à la veille de modifications du Code wallon de l'Action Sociale et de la Santé qui devraient remodeler en partie le paysage et le fonctionnement des opérateurs du secteur. Le CRILUX a pris et continuera à prendre une part active dans le travail préparatoire. A ceci près que depuis le mois de juin 2022, il n'occupe plus la fonction de Président du DISCRI et de porte-parole du secteur. Nul doute que cela permettra de consacrer davantage de temps aux enjeux provinciaux.

Instances et équipe

Assemblée générale

Chambre privée

BERNARD Catherine
BINET Anne
BODELET Patrick
BURNOTTE Jean-Nicolas
DOUNSKAIA Olga
MANÇO Altay
MERNIER Anne
PETIT Jérôme
POTTIER Dany
RENDERS Christophe
RULOT Christiane
STILMANT Nicolas
STILMANT Rita

Chambre publique

BENNE Marie-Anne
BIORDI Véronique
GOEURY Anne-Marie
MANIGART Henri
MAQUA Julie
MEYER Jean-Marie
PIERLOT-HENROTTE Laurence
PONCELET Valérie
STEIFER Francis

Conseil d'administration

Chambre privée

CEPPST
CIEP
CINL
Lire et Écrire
Miroir Vagabond

Chambre publique

BENNE Marie-Anne
Commune de Hotton
BIORDI Véronique
Commune d'Aubange
MANIGART Henri (MR)
MEYER Jean-Marie (CdH)
STEIFER Francis (PS)

Identification du CRILUX ASBL

Centre Régional d'Intégration de la province de Luxembourg

Rue de l'ancienne Gare, 32 - 6800 Libramont
Tél. 061/21.22.07 - info@crilux.be
www.crilux.be
BCE 0548.909.142 - BE22 0017 3012 5847
N° dépot Bibliothèque Royale de Belgique 14.272
N° Commission Protection de la Vie Privée HM003039389

Équipe

NICOLAS

MARIE

DELPHINE

KARIM

LARA

NINA

JEANNE

MANON

MARIE

HANELORE

ALICIA

FATIMA

HELENE

INES

Activités de 1ère ligne

Après deux années marquées par la crise sanitaire et ses conséquences, le CRILUX a pu reprendre ses activités de première ligne tout à fait normalement durant cette année 2022. Toutes les actions ont pu se dérouler en présentiel, tant au niveau individuel que collectif, ce qui a permis d'accueillir à nouveau nos bénéficiaires dans les meilleures conditions possibles. Le dispositif du Parcours d'Intégration, qui n'a plus subi de modifications majeures depuis le décret de décembre 2018, reste la principale porte d'entrée de notre public, à côté des demandes d'accompagnement plus spécifiques telles que l'acquisition de la nationalité ou les tests ELAO.

Toutefois, il y a de la nouveauté ! Le CRILUX a enfin pu développer un service d'insertion socioprofessionnelle en tant que tel, grâce à un projet financé par le FOREM. Ce pôle ISP répond à une réelle demande du public. Nous développerons plus loin la mise en place de ce nouveau projet.

Ces services forment donc la première ligne du CRILUX. Celle-ci se compose de trois travailleur·euses, dont l'objectif est de répondre aux besoins des personnes étrangères ou d'origine étrangère en les informant, les orientant et les accompagnant, quels que soient leur statut et leur situation. Une quatrième personne, bilingue ukrainien-français, est venue renforcer l'équipe de première ligne à l'automne afin de pouvoir au mieux répondre aux nombreuses demandes d'accompagnement du public qui a fui le conflit en Ukraine.

Caractéristiques du public accueilli

508

personnes ont été accompagnées

Parmi ces personnes certaines sont accompagnées depuis 2016

Type d'accompagnement

89 % - Parcours d'intégration
11 % - Permanence sociale

64 % - Femmes (327)
36 % - Hommes (181)

Top 5 des nationalités

ukrainienne · *réfugié reconnu* · *syrienne* · *marocaine* · *camerounaise*

Principaux besoins identifiés

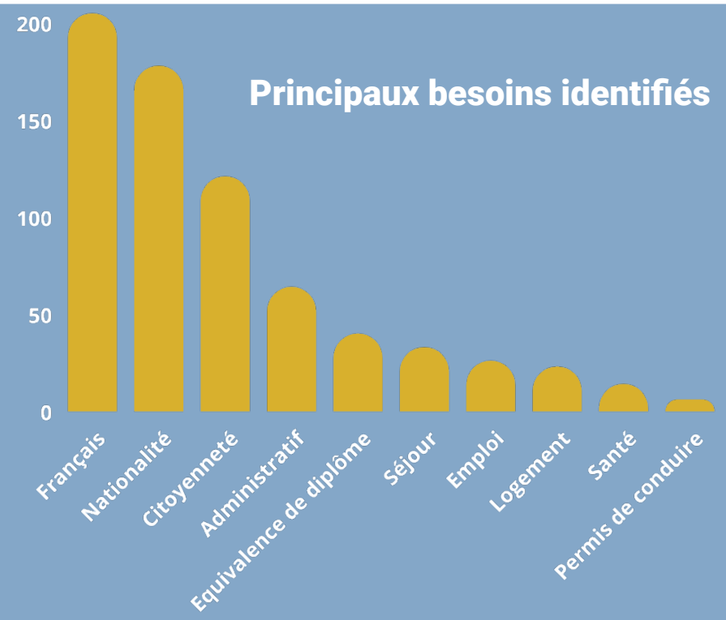

Le Parcours d'intégration en quelques chiffres

Le Parcours d'intégration se compose d'un module d'accueil, de formations à la citoyenneté et à la langue française (si nécessaire) et d'une orientation socioprofessionnelle (si nécessaire). Le module d'accueil est dispensé par le CRILUX, et comprend un bilan social ainsi qu'une séance d'information sur les « droits et devoirs ». Les chiffres ci-dessous concernent les dossiers ouverts en 2022.

Séances d'information « droits et devoirs»

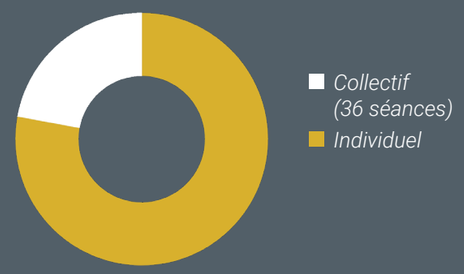

PARCOURS D'INTÉGRATION

DÉPART

Bilan social : un entretien individuel pour faire le point sur la situation de la personne.

359
150 *personnes obligées*
209 *personnes volontaires*

CONVENTIONS

341
149 *personnes obligées*
209 *personnes volontaires*

ORIENTATION

337 Formation à la citoyenneté

313 Formation à la langue française

277 Insertion socio-professionnelle

Remarque : une même personne peut être orientée vers les trois services.

ÉVALUATIONS DU PARCOURS

ATTESTATIONS DE FRÉQUENTATION

Les demandes de nationalité

Comme les chiffres le mettent en évidence, la majorité du public (58 %) fréquentant ce dispositif le fait sur base volontaire, afin d'obtenir la preuve d'intégration sociale pour l'acquisition de la nationalité belge. En effet, l'intégration sociale, qui peut être prouvée par le suivi avec succès du Parcours d'Intégration, est une des conditions requises. Pour ce public, résidant généralement depuis au moins 5 années en Belgique, l'accompagnement est quelque peu différent de celui du public primo-arrivant dans le cadre du Parcours car les besoins diffèrent. Pour une demande de nationalité, le CRILUX ne procède pas systématiquement de manière chronologique : les personnes sont inscrites sur une liste d'attente afin de pouvoir suivre la formation à la citoyenneté, et c'est au terme de celle-ci qu'elles sont reçues par l'asbl afin de compléter les autres axes du Parcours d'Intégration. Ce rendez-vous est aussi utile pour s'assurer que tous les éléments nécessaires à la demande de nationalité sont réunis. Il est important de souligner que depuis la reprise en septembre, l'offre de formation à la citoyenneté a largement augmenté, notamment avec l'arrivée de nouveaux opérateurs. A l'heure d'écrire ces lignes, il n'y a donc plus de délais d'attente, pour autant que le public soit en capacité de suivre la formation.

Face à l'augmentation croissante des demandes, les travailleur·euses sociaux·ales suivent de près toutes les évolutions législatives concernant l'acquisition de la nationalité. L'objectif est d'informer et d'accompagner au mieux le public dans ses démarches d'acquisition de la nationalité afin de répondre aux exigences du Parquet en charge de cette matière.

En outre, nous sommes amené·es à entretenir des contacts réguliers avec les employé·es des administrations communales, qui nous interpellent pour des avis, des questions ou des demandes particulières dans le cadre de dossiers de demande de nationalité. Grâce à notre expertise, nous pouvons nous positionner comme acteur de référence sur ce sujet.

ELAO et Prim'Test

Outre la condition d'intégration sociale, les demandeurs.euses de nationalité doivent prouver la connaissance d'une des langues nationales. Jusqu'à décembre 2018, le dispositif ne prévoyant pas d'obligation de résultat sur l'axe « apprentissage de la langue », cette condition n'avait pas d'effet sur notre travail au quotidien. Or, depuis maintenant presque deux années, le Parquet reconnait les tests ELAO réalisés dans le cadre du Parcours d'Intégration (obligatoire ou volontaire), ce qui a amené à l'équipe de première ligne une masse de travail supplémentaire non négligeable. Dès lors, face à l'augmentation des prises de rendez-vous pour le passage d'un test ELAO, nous avons mis en place des permanences collectives bimensuelles dédiées uniquement à cela.

Durant cette année 2022, 140 personnes ont effectué ce test de français au CRILUX. Parmi ces personnes, toutes ne sont pas concernées par le Parcours d'Intégration. En effet, d'ancien·nes bénéficiaires, qui avaient déjà terminé le Parcours et donc reçu l'attestation de fréquentation, ont fait à nouveau appel à nous uniquement pour passer le test.

Aussi, pour les personnes obligées de réaliser le Parcours d'Intégration, le test ELAO est reconnu afin de les dispenser des cours de français normalement obligatoires.

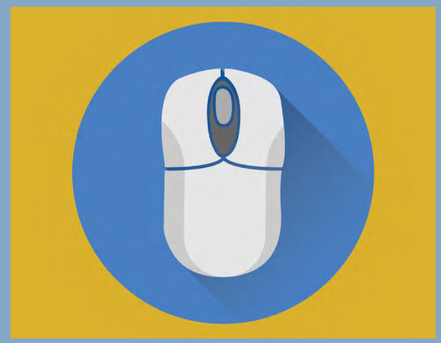

Par ailleurs, nous avons également collaboré avec des opérateurs de formation afin d'utiliser les tests pour des validations de niveau de fin de formation.

Dernièrement, la preuve de la connaissance linguistique via le Parcours d'Intégration a fait l'actualité au sein des différents CRIs. En effet, le Parquet de Marche-en-Famenne, compétent pour la province du Luxembourg en matière d'acquisition de la nationalité, a décidé de durcir la condition de connaissance linguistique du niveau A2, et ce en concertation avec les autres Parquets wallons. Depuis peu, il est obligatoire d'obtenir à l'issue du test d'évaluation le niveau A2 dans les quatre compétences langagières du CECRL (compréhension orale, production orale, compréhension écrite et production écrite), comme le prévoit le décret wallon relatif au Parcours d'Intégration. Or, le code de la nationalité prévoit l'obtention d'un niveau A2 global sans distinction de compétences. Cette décision n'est pas sans effet pour le CRILUX et ses bénéficiaires. Une partie du public allophone n'est pas en mesure d'obtenir le niveau A2 dans les quatre compétences. En règle générale, le niveau A2 est obtenu par pondération des quatre compétences. Cet arbitrage des Parquets a donc eu pour incidence de multiplier les décisions négatives dans les dossiers des bénéficiaires et par conséquent, d'augmenter les demandes pour passer à nouveau le test d'évaluation au CRILUX. La masse de travail du service augmente pour ce type de problématique.

Enfin, il est à noter que le Prim'test, le nouvel outil de positionnement linguistique, où les consignes sont données dans la langue d'origine de la personne (si disponible) a été présenté aux opérateurs de français mais il n'est pas encore utilisé.

Ukraine

La première ligne a également ressenti les effets de l'arrivée des personnes fuyant la guerre en Ukraine. Au départ soumises à l'obligation de suivre le Parcours d'Intégration, les personnes bénéficiant de la protection temporaire ont été dispensées par un arrêté du gouvernement wallon en date du 29 septembre avec effet rétroactif au 4 mars. Cette dispense n'a pas eu d'impact sur les demandes de ce public envers le CRILUX. Jusqu'au mois de novembre, nos moyens humains et le manque de ressources en interprétariat ne nous permettaient pas de recevoir toutes les personnes individuellement : nous avions opté, dans un premier temps, pour une approche collective, via la mise en place de séances d'information. Un groupe inter-centre a conçu une séance d'information sur la vie quotidienne en Belgique qui peut être déclinée selon le lieu de vie des personnes concernées.

Ce module se veut généraliste et aborde différentes thématiques telles que l'emploi, la formation, l'enseignement, le logement, la santé, les loisirs, les institutions, … Nous organisions ces séances en collaboration avec différents partenaires (communes, CPAS, PCS). À la suite de ces séances, nous répondons aux questions de manière collective ou individuelle au besoin. En fonction des demandes, nous accompagnons ensuite les personnes de manière individuelle. Depuis que notre nouvelle collègue bilingue nous a rejoints, nous sommes maintenant en mesure de répondre en langue d'origine aux demandes du public et d'ainsi adapter nos interventions en fonction de leurs besoins.

Dans le courant du dernier trimestre de cette année, nous avons activé des permanences dans les centres d'hébergement collectif gérés par PROFirst, notamment à Beho, Remoiville et Herbeumont.

En ce début d'année 2023 (janvier), ce sont quelques 140 dossiers individuels qui ont déjà été ouverts pour des personnes bénéficiant de la protection temporaire. Ce chiffre s'accroît de manière exponentielle.

Les chantiers avec les autres CRIs

Le groupe Inter-centre Bureau d'Accueil, qui rassemble un·e travailleur·euse de chaque CRI, se réunit chaque mois. Voici les chantiers du premier semestre :

- Partage et échanges de pratiques (particulièrement en lien avec le public bénéficiaire de la protection temporaire) ;
- Organisation de la 4ème journée inter travailleurs.euses sociaux.ales du Parcours d'Intégration afin d'approuver la charte déontologique pour les travailleur·euses du Parcours d'Intégration ;
- Sous-groupes de travail pour la re-modélisation de la séance d'information sur les droits et devoirs des résident·es en Belgique ;
- Groupe de travail inter-centre API en collaboration avec l'administration wallonne en vue d'améliorer l'outil et de le faire correspondre aux besoins des CRI ;
- Groupe de travail inter-centre sur la problématique des équivalences de diplômes en FWB avec la présence du CIRE ;
- Réflexions, questionnements, prise de recul, échanges de pratiques et retours sur différents sujets en fonction de l'actualité, …
- Conception de la séance d'information « Vie quotidienne » à destination du public bénéficiant de la protection temporaire ;
- Travail sur le lien entre le Parcours d'Intégration et l'acquisition de la nationalité (recensement des pratiques, interpellations...) ;
- Présentation des premiers résultats scientifiques de « Migrant Voices », étude pilotée par l'ULB et la KUL dont les CRIs sont partenaires.

Les animations

Comme chaque année, les travailleur·euses sociaux·ales du CRILUX ont collaboré avec les opérateurs de formation à la citoyenneté afin de dispenser des informations sur le Parcours d'Intégration et la demande de nationalité. Ainsi, nous nous sommes rendu·es dans toutes les formations à la citoyenneté dispensées sur le territoire afin de faire le lien avec le public et partager des informations concrètes et pertinentes sur ces thèmes.

Le CRILUX a également été sollicité dans le cadre d'un partenariat avec Habilux afin d'intervenir à deux reprises dans un module de formation. Ces interventions étaient axées sur les codes culturels liés au marché du travail.

Enfin, le CRILUX, en partenariat avec un opérateur de formation en langue française, a répondu à la demande d'une agence intérim pour la mise en place d'un module d'information sur les codes culturels au travail pour un groupe de travailleur·euses, en demande d'asile, récemment engagé·es. Sur les trois journées proposées, une a été prise en charge par le CRILUX. Les deux autres journées portaient sur le FLE, les consignes de sécurité et les règles d'hygiène.

Les demandes croissantes en lien avec l'emploi amènent également la seconde ligne du CRILUX à prendre en charge cette question, notamment via le prochain programme de formations.

En Route Vers l'Emploi - ERVE

Depuis plusieurs années, nous avons constaté un réel besoin chez notre public en termes d'insertion socioprofessionnelle. Un accompagnement ISP part du principe que l'emploi s'est éloigné de certaines personnes ou certains groupes de personnes, qui ne sont dès lors pas à même d'intégrer systématiquement les dispositifs existant sans qu'un travail d'accroche et/ou d'accompagnement préalable n'ait pu être mené.

C'est pourquoi nous avons décidé de développer ce pôle au sein du CRILUX, et plus particulièrement suite à un appel à projets initié par le FOREM.

Le dispositif

Suite à cet appel à projets lancé par le FOREM, le CRILUX a obtenu un financement pour créer et mettre en place un module de formation en orientation socioprofessionnelle, à destination des personnes étrangères et d'origine étrangère. Celui-ci se nomme « En Route Vers l'Emploi ! ».

Le projet a pour but de faire le point sur le projet de vie de la personne, sur ses compétences acquises et/ou à renforcer ainsi que sur les freins qui peuvent encore subsister sur sa trajectoire d'insertion et sur les réponses à y apporter afin de redonner confiance à sa/la personne. Il permet d'affiner son projet professionnel, de se confronter au marché du travail en comprenant ses codes de fonctionnement et sa configuration, de se familiariser et d'utiliser les outils d'auto apprentissage et de recherche d'emploi.

La mise en place du dispositif

Nous fonctionnons avec un système d'inscriptions permanentes sur adressage du FOREM (50% des inscriptions, en théorie) ou spontanées. En 2022, deux groupes ont pu être constitués pour un total de 16 bénéficiaires, ce qui correspond aux prévisions annoncées en début de projet.

La formation est prévue pour une durée de trois mois maximum et comporte une partie en collectif et un accompagnement individuel personnalisé.

La formation s'articule en trois phases :

La première phase du projet « En Route Vers l'Emploi ! » consiste donc en des rencontres individuelles avec les demandeur·euses d'emploi. Celles-ci permettent d'établir un bilan de compétences avec la personne, de programmer un test de positionnement linguistique (si nécessaire) et de lever les freins administratifs (équivalence de diplôme ou autres soucis administratifs divers), liés à une réalité familiale ou à des problèmes de santé, entre autres. Ce premier temps individuel peut se poursuivre pour construire et/ou affiner le projet professionnel, d'une part, et pour affiner la connaissance des secteurs d'activités vers lesquels les participant. es souhaitent s'orienter.

La deuxième phase a pour but d'outiller les bénéficiaires pour appréhender au mieux la confrontation au marché du travail. Des compétences transversales y sont développées, telle que « Développer des savoir-être comportementaux en lien avec l'emploi ». Cette phase comprend également l'approche collective, permettant de favoriser les échanges entre pairs, l'entraide et le partage. Nous abordons les éléments suivants : explication du marché du travail, y compris via les nouvelles techniques de recherche d'emploi ; information sur les codes culturels et la compréhension du marché du travail en Belgique. Une attention particulière est portée aux apprentissages concomitants langue/métier. En outre, grâce à des outils pédagogiques à destination d'un public adulte et différentes animations, nous traitons également des sujets cruciaux tels que la création d'un CV, la rédaction d'une lettre de motivation, ainsi que la préparation à un entretien d'embauche.

Lors de la troisième phase, nous évaluons en séances individuelles les démarches et nous donnons aux participant·es une part active dans le regard qu'ils/elles peuvent porter sur le travail mis en œuvre autour de ces compétences transversales, afin de se confronter au marché du travail.

Si le premier groupe présentait un niveau de formation et/ou d'études assez poussé en termes de compétences des participant. es, le deuxième groupe était composé de personnes assez autonomes mais n'ayant pas eu accès à des études supérieures, voire à des études secondaires pour la plupart, et pour lesquelles la mobilité pose également un souci pour certains dans la recherche d'emploi. Le contenu des modules collectifs était pertinent et cohérent, d'après nos ressentis et les retours des participant·es. L'action a donc tout son sens, au vu du nombre croissant de demandes et sollicitations que nous recevons en termes d'orientation et d'Insertion Socio-Professionnelle. En fonction du profil, des attentes et du projet professionnel des futur·es participant·es au prochain module, les contenus seront peut-être à réadapter, ou du moins réajuster.

Perspectives

Le bouche-à-oreille concernant la mise en place d'un tel projet et du développement du pôle ISP au sein du CRILUX fonctionnant de plus en plus, nous recevons beaucoup de sollicitations de la part de personnes demandeuses de protection internationale, surtout pour la constitution de dossiers d'équivalence de diplôme. Dans un souci d'organisation et de cohérence par rapport au public que nous accompagnons, nous ne sommes pas en mesure de recevoir toutes ces personnes en entretien individuel. Nous proposons donc des séances d'information collectives au sein des centres d'accueil pour demandeur·euses de protection, afin de tout de même répondre aux demandes tant des accompagnateur·rices, que des bénéficiaires.

Activités de 2ème ligne

Le secteur formations sensibilisations

Quelques explications :

- **Formations organisées** : processus d'apprentissage qui s'adresse à un public avec attestation éventuelle et pour un public, en principe, professionnel (ou en passe de le devenir).
- **Séances d'information** : séance de quelques heures ou d'une journée à destination d'un public, en principe, professionnel. Exemples : séances de découverte d'outils pédagogiques, conférences, rencontres thématiques, colloque, séance appel à projet, …
- **Séances/actions de sensibilisation** : activités très ponctuelles dans des lieux divers pour le grand public. Exemples : animations dans les écoles, espace public, débat, animation autour d'une exposition, ciné-débat, campagne, stand, réunion mentorat.

Formations

Au cours de l'année, 23 formations ont été proposées autour de diverses thématiques :

- Le français des premiers temps : construire des modules actionnels pour la survie dans le quotidien ;
- La communication interculturelle comme outil de prévention ;
- L'accueil et le positionnement du public en alphabétisation ;
- Formation à propos du public Rom ;
- Incertitude afghane : dynamiques du conflit et enjeux de sécurité humaine ;

- Droit des étrangers : Introduction et principes généraux ;
- Approche des victimes de traites et/ou trafic des êtres humains ;
- La communication interculturelle comme outil de prévention ;
- Les mutilations génitales : pour mieux prévenir et accompagner les filles et femmes concernées ;
- 14ème journée FLES : Langue et intégration sociale : Quel accompagnement pour l'enseignement du français en contexte migratoire ;
- Les langues, c'est classe !
- Droit des étrangers : la demande de protection internationale ;
- Animer un débat sans peur du conflit ;
- L'équivalence de diplôme : mieux connaitre la procédure et ses alternatives ;
- Lutter contre le racisme et la discrimination : en théorie mais aussi en pratique ;
- Faire société : Les effets des jeux de société dans l'interculturalité ;
- Représentations et pratiques culturelles liées à la santé en contexte migratoire : comment intégrer la dimension interculturelle dans les soins de santé ?
- Droit des étrangers - Regroupement familial, visas humanitaires pour raisons familiales ;
- Communication Non Violente : Comment désamorcer l'agressivité et pacifier nos communications ?
- Droit des étrangers – Le travail salarié pour les personnes étrangères ;
- Droit des étrangers – Accès à l'aide sociale et aux soins de santé ;
- Rendre un projet interculturel : de la conception à la mise en œuvre.

Au cours de l'année écoulée, un cycle complet en droit des étrangers a ainsi été dispensé à des participant.es issus de divers horizons.

Les deux journées de formation à propos du public Rom dispensées auprès de Fedasil ont répondu à un besoin exprimé par le personnel de terrain d'être davantage outillé sur le sujet. La formation avait pour objectifs de renseigner les travailleurs. euses sur l'histoire du peuple Rom, ses origines, les difficultés successives rencontrées au fil de l'Histoire, les enjeux actuels liés à cette population et des clés de compréhension pour une meilleure communication avec les résident. es Roms présent.es en centre d'accueil.

Lors de la 14ème journée FLES en collaboration avec le CAI à l'Hennallux Malonne, une septantaine de formateurs et formatrices FLE ont été sensibilisé.es au concept de « sudalisme », décrit et travaillé par Jérémie Piolat. Ensuite, le CRILUX était partenaire du projet « Les langues, c'est classe » construit et organisé par la Haute Ecole Robert Schuman de Virton. Une journée d'information et de formation a été organisée pour permettre aux enseignant.es de situer les enjeux de l'éveil aux langues, inscrit au Pacte d'Excellence, et de se familiariser avec les mallettes pédagogiques ainsi qu'avec de nombreux ouvrages. Ils ont également bénéficié de l'expérience de leurs pairs ayant participé à la construction et à l'élaboration des mallettes.

La formation à la communication non-violente a rencontré un succès particulièrement important puisque nous ne comptions pas moins de treize personnes en liste d'attente. C'est pourquoi le module sera à nouveau proposé en 2023. En effet, il répond à une demande de plus en plus pressante de la part d'une bonne partie des professionnel.les que nous rencontrons régulièrement mais il a également attiré un public issu d'organisations moins représentées lors de nos formations.

Elargir notre offre et toucher un plus large public était l'un des objectifs visés pour cette année 2022. C'est pourquoi nous avons proposé une formation à destination de professionnel.les de la santé, cette thématique apparaissant comme de plus en plus importante auprès des personnes étrangères.

En termes d'innovation, citons également le partenariat établi avec Hénallux (Arlon) autour d'une matinée consacrée à l'utilisation du jeu de société en animation interculturelle et en sensibilisation. Le compte-rendu d'une recherche-action a été présenté par l'un de ses auteurs, Vincent La Paglia, enseignant à Hénallux, et a été suivi d'exemples pratiques proposés par le CAL Luxembourg, Lire et Ecrire Luxembourg et le CRILUX. L'audience rassemblait les étudiant.es de deuxième et troisième années en BAC assistant social, et des professionnel.les.

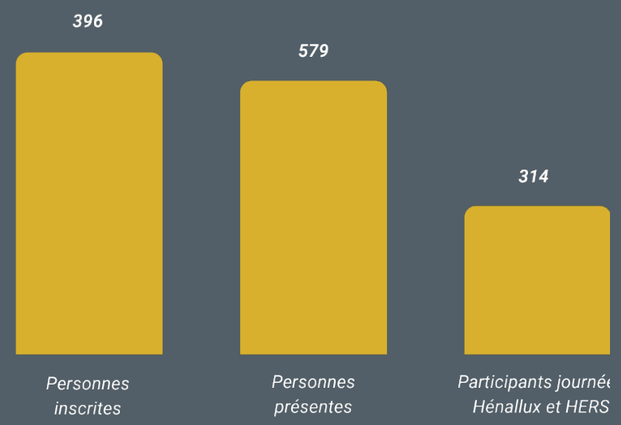

En tout, 893 inscriptions ont été honorées par les participant·es. 579 personnes ont participé aux formations, et environ 314 professeur.es et étudiant.e.s ont été formé.es dans le cadre des formations dans le domaine du FLE, de l'éveil aux langues et des effets du jeu de société en animation interculturelle.

Les participant.es inscrit.es aux formations sont des professionnel·les issu.es de domaines divers :

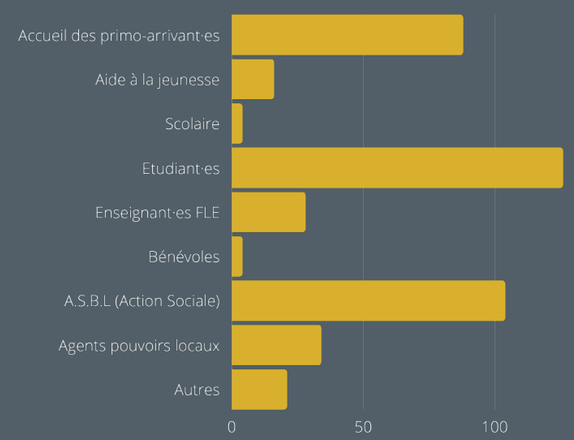

Ces participant.es ont évalué le contenu des formations très positivement. En effet, les questionnaires d'évaluation remplis nous indiquent une note générale d'appréciation de 3,4 sur 4, autrement dit de 85% pour l'année 2022. Ce chiffre se base sur diverses questions concernant le contenu de la formation, les objectifs fixés pour celle-ci, les supports de présentation mais aussi la méthodologie de l'intervenant·e.

Enfin, via la participation à l'IC Formation, le CRILUX a pris part à la mise en place d'une formation à l'interculturalité dans le cadre du projet FAMI53 de l'Union des villes et des communes. Quatre modules seront dispensés en 2023, en distanciel, en collaboration avec trois autres CRI.

Séances d'information

En plus des formations, le personnel du CRILUX a dispensé trois séances d'information à destination des professionnel.les ou étudiant.es concernant le Parcours d'Intégration (27 personnes inscrites issues de diverses organisations), l'obtention de la nationalité belge (10 participant.es) et les réalités par rapports aux personnes en migration de transit (72 étudiant.es en 2e et 3e baccalauréat en assistant.e social.e de Hénallux Arlon). Ce dernier partenariat s'est inscrit dans le cadre d'un choix de thématique directrice pour toute cette année scolaire, par les enseignant.es de Hénallux. D'autres moments se sont inscrits dans cette dynamique (voir « sensibilisations »).

Outre ces séances destinées au public professionnel, le CRILUX a partagé son travail concernant l'historique du secteur de l'intégration. Ainsi, nos homologues du CAI (Namur, 27 travailleurs.euses), du CRVI (Verviers, 23 travailleurs) et les membres de l'IC AOT (8 travailleurs.euses) ont bénéficié d'une présentation complète sur ce sujet pointu.

Sensibilisations

Plusieurs moments de sensibilisation ont eu lieu sous la forme d'un spectacle : « La cerise sur le Ghetto » par Sam Touzani : Comédien, metteur

en scène, auteur, chorégraphe et présentateur de télévision. Son récit traverse trois générations, des montagnes du Rif Marocain, où la misère est si écrasante que même les enfants rêvent de partir, jusqu'au bitume de Molenbeek où le petit Sam verra le jour dans un deux-pièces cuisine chauffé au charbon. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du projet Mosaïque en partenariat avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne. Deux représentations ont eu lieu le 28 janvier ; pour le public scolaire en journée et pour le tout public en soirée, après une table-ronde en présence des comédiens et Jean-Marie Dermagne, membre du pool des avocats de la Ligue des droits humains.

Concernant le travail du CRILUX effectué auprès du monde scolaire, un partenariat avec

le centre culturel d'Aubange, débuté en septembre 2021 autour d'un projet concernant les stéréotypes et les préjugés a permis au CRILUX de dispenser six animations à destination des niveaux primaire et secondaire, dont notre outil Objectif Zéro Préjugé.

De plus, dans le cadre de l'opération « Du roman à l'écran », la diffusion du film « The hate U give » le 21 février a permis deux séances de débats et de sensibilisation autour de la question du racisme et des minorités noires aux Etats-Unis. Les élèves de 3e et 4e secondaire de La Roche-en-Ardenne ont visionné le film tiré du roman d'Angie Thomas.

Enfin, le CRILUX a accompagné le CEC « L'atelier » de Barvaux-sur-Ourthe lors de l'élaboration, le déroulé et le suivi de ses deux résidences interculturelles. Le CRILUX s'est plus particulièrement impliqué à la mise en place d'une activité autour du jeu de société mais a également pu faire bénéficier les organisateurs.trices d'un retour plus global à propos du séjour.

Au second semestre, plusieurs sensibilisations ont eu lieu, essentiellement en milieu scolaire.

Tout d'abord, une matinée en l'honneur des lauréats d'un appel à projet de la province s'est tenue le 30 septembre dernier. Les projets ont été présentés à des étudiant.es du secondaire. Ce fut l'occasion de les sensibiliser à la question de la diversité et des migrations. Ce moment a également été l'occasion de rendre hommage à Mathieu Léonard, personne de référence en animations scolaires sur ces thématiques, qui a longtemps collaboré avec le CRILUX.

Ensuite, la pièce de théâtre « Des dauphins à Venise », par la compagnie théâtrale « L'ananas givré » a pour sujet central les migrations de transit. Elle a été jouée trois fois, au centre culturel de Tintigny, à la maison de la culture d'Arlon et pour les étudiant.es de Hénallux d'Arlon. Le CRILUX a soutenu les membres de la troupe pour animer les débats qui suivaient les représentations.

D'autres moments ont rythmé ce semestre. Nous avons animé deux ateliers de sensibilisation au choc culturel à l'Institut Sainte Julie de Marche-en-Famenne (20 élèves). Cette démarche s'inscrivait au sein d'une semaine consacrée à la citoyenneté, organisée par l'institution scolaire.

Le jeu Dîner en famille a été joué dans une classe de 7e technique, option gardiennage de l'Institut Notre-Dame de Saint Hubert (28 élèves). Cette sensibilisation s'inscrivait au sein d'un cours comprenant la thématique de l'interculturalité.

25 étudiant.es en baccalauréat éducateur.trice spécialisé.e de Hénallux ont également été sensibilisé.es à la migration de

transit, durant une séance de trois heures.

Enfin, le centre Fedasil d'Herbeumont a été soutenu dans l'élaboration d'un programme pour lutter contre les discriminations au sein des jeunes résident.es.

Rappelons également le partenariat initié avec Lire et Ecrire autour du jeu « Voyage au paradis ? », qui est un outil de sensibilisation aux parcours migratoires. Le jeu a vu le jour sous sa forme définitive et a été présenté officiellement lors d'une conférence de presse, le 1er décembre 2022. Une formation conjointe entre Lire et Ecrire et le CRILUX à l'utilisation de l'outil est prévue en janvier 2023.

Travail partenarial/ Accompagnements

Les Initiatives locales d'intégration (ILI)

Accompagnement et résultats AAP ILI 2022-2023

Les premières semaines de l'année 2022 ont été consacrées à l'AAP ILI puisque les dossiers de candidatures devaient être rentrés pour le 14 janvier 2022 et que la remise d'avis en présence du SPW et du Cabinet a eu lieu en visioconférence le 16 février 2022 pour le CRILUX. Dans un premier temps, nous avons donc fourni un accompagnement pédagogique et administratif aux 27 partenaires qui le souhaitaient pour les aider dans la constitution de leur dossier. Ensuite, nous avons rédigé notre analyse et notre document d'avis sur les différents projets rentrés en Province de Luxembourg.

Les résultats de l'AAP ont été envoyés aux opérateurs en mai 2022, un travail d'analyse de ces résultats a ensuite été fourni par la deuxième ligne ainsi que par l'IC AOT. Pour le CRILUX, 13 projets en apprentissage du français, 9 en formation citoyenneté, 3 dans l'axe accompagnement juridique et 4 dans l'axe accompagnement social ont été retenus. 28 opérateurs différents ont candidaté à l'AAP et 25 opérateurs ont été retenus (certains candidatent sur plusieurs axes). Voir schéma ci-dessous pour le détail des opérateurs.

AAP ILI « bis »

Un deuxième AAP ILI est sorti le 22 juin 2022. Celui-ci octroyait des moyens supplémentaires pour les axes français et accompagnement social et juridique. Seules les ILI déjà agréées ou subventionnées pouvaient y candidater. La date de remise des candidatures était le 4 juillet 2022. Etant donné les délais très courts, l'accompagnement fourni par le CRILUX a été très limité. Aucune remise d'avis n'a été demandée aux CRI dans cet appel à projets.

Onze opérateurs ont été financés en province de Luxembourg, huit pour renforcer leur offre en apprentissage du français et trois pour l'accompagnement social et juridique.

Les acteurs de l'intégration

ACCUEIL
- Centres d'accueil CR (9)
- Centres d'accueil Fedasil (3)
- Centres d'accueil MENA
- Centr d'accueil MS (1)
- ILA (24)

SANTÉ ET SANTÉ MENTALE
- VIVALIA
- Maisons médicales
- Réseau 107
- PMS
- CINL

INTERCULTURALITÉ
- ILI interculturalité (9)
- Projets PCI
- Acteurs locaux interculturalité

SCOLARITÉ ET JEUNESSE
- Dispositifs DASPA
- Établissements scolaires
- PMS

TRADUCTION ET INTERPRÉRARIAT
- SeTIS Wallon
- Volontaires

URGENCE SOCIALE
- Relais social
- Collectifs MET (6)
- Abri de nuit

ACCOMPAGNEMENT SOCIOJURIDIQUE
- ILI acc. social (5)
- ILI acc. juridique (4)
- Living Together

CITOYENNETÉ
- ILI citoyenneté (11)
- Province

ASSOCIATIONS / COALITIONS
- COLUXAM
- COLUPA

APPRENTISSAGE FRANÇAIS
- ILI apprentissage français (15)
- EAFC
- CAL

POUVOIRS LOCAUX
- Administrations communales
- PCS
- CPAS

ISP
- Forem
- IBEFE
- Mirelux

CULTURE
- Centres culturels
- Maisons de la culture

LOGEMENT
- AIS (3)
- SLSP (6)
- APL (6)
- Relais social
- Maisons d'accueil (6)
- Habitations protégées
- CPAS

Les acteurs de l'accueil

3.677 places d'accueil

91,5% en **CENTRES D'ACCUEIL**

8,5% en **ILA**

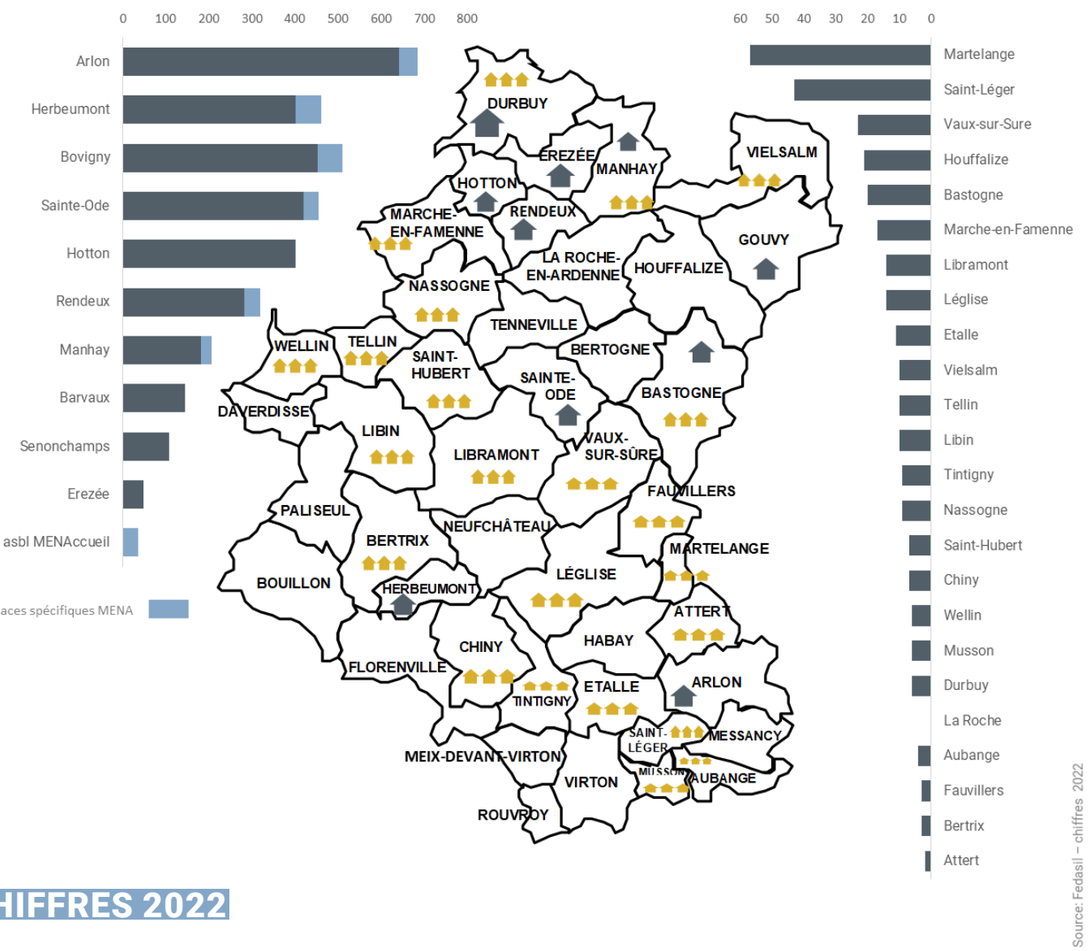

CHIFFRES 2022

Les Plateformes et les suivis des formateur·rices

Lors de l'année 2022, les 4 plateformes qui regroupent les opérateurs ILI (mais pas seulement) ont été réunies.

- **Plateforme FLE, ALPHA et RAN** : Travail sur l'offre des formations en français, réflexion et organisation d'une réponse aux besoins en formations des personnes arrivées d'Ukraine, organisation d'une demi-journée de suivi pour les formateurs.trices en apprentissage du français le 4 juillet 2022 sur le renforcement des apprentissages et présentation d'outils. Le CRILUX a également créé un padlet recensant des outils pour l'apprentissage de la langue française. Un nouveau suivi a été proposé aux formateurs.trices en octobre. Il avait pour objets principaux le partage d'outils de positionnement, la présentation du Prim'test et le partage d'outils favorisant l'expression orale.
- **Plateforme Citoyenneté** : la plateforme s'est réunie pour la première fois de l'année le 3 octobre. Lors de celle-ci, les formateurs et formatrices ont d'abord échangé sur la thématique de la santé et des mutualités le matin. L'après-midi ils ont pu travailler sur des situations problématiques survenues dans leur groupe de formation. Trois journées de suivi ont déjà été planifiées en 2023, dont une journée commune avec les formateurs et formatrices en français qui se déroulera en juillet 2023.

Une plateforme citoyenneté regroupant les directions et coordinations a également eu lieu le 15 novembre 2022. Nous avons pu aborder la concertation de l'offre et la demande en formations citoyenneté, pu échanger autour des inspections qui avaient déjà eu lieu. Nous avons également consacré un temps pour discuter de l'agrément en citoyenneté (voir ci-dessous pour les enjeux liés à l'agrément).

En septembre 2022, le CRILUX a également organisé une nouvelle session de la formation de formateurs et formatrices en citoyenneté (formation DISCRI obligatoire). 11 personnes ont été formées lors de cette session.

- Plateforme sociojuridique : le mémo, qui reprend les coordonnées de contact des opérateurs sociojuridiques, a été mis à jour. La réflexion autour de la mise en place d'un projet commun, destiné aux personnes en situation de séjour irrégulier, suit son cours. L'accompagnement des personnes étrangères en cas de violences intrafamiliales est ressorti des discussions : un regard croisé « accompagnement des victimes/des auteur·rices de violences intrafamiliales » et « droit des étrangers » apparaît indispensable. Cette thématique sera traitée en priorité en 2023.
- Plateforme interculturalité : travail d'interconnaissance entre les porteurs de projets et présentation d'outils ainsi que de bonnes pratiques, soutien aux opérateurs de terrain d'un point de vue logistique, pédagogique, réflexif et présentation d'outils ainsi que de bonnes pratiques, relais avec l'administration et la Région Wallonne. La dernière plateforme a eu lieu le 28 novembre 2022. Le contenu abordé a été un tour de table des opérateurs et présentations des différents appels à projet. Nous avons également abordé les actualités de chaque institution. Le DisCRI était présent à cette plateforme dans un objectif d'analyse, pour porter un regard critique sur les projets développés. Il y a divers besoins qui ont été relayés par les professionnel.les : besoin de formation à l'interculturalité à la fois pour les professionnel.les et bénévoles, la mutualisation d'outils, besoin en termes d'interprétariat dans différentes langues, une réflexion autour de la réduction de subsides affectant les projets.

Les ILI agréées

Un accompagnement est fourni aux ILI agréées pour les aider dans l'envoi de leur RASH, le suivi de leur inspection, etc. L'agrément des ILI sera un enjeu de taille pour les mois à venir. Actuellement, nous n'avons que 3 ILI agréées en Province de Luxembourg, dont une sur deux axes : 2 en apprentissage du français, 1 en citoyenneté, 1 en accompagnement juridique et en accompagnement social. Or, nous sentons que la volonté de la Région Wallonne est de s'appuyer à l'avenir sur les ILI agréées. Un travail important de sensibilisation et d'information sur la demande d'agrément est donc effectué.

Les autres plateformes

En plus des plateformes ILI, nous organisons une plateforme « pouvoirs locaux » qui rassemble les employé·es des services Population, Etat Civil et Etrangers des administrations communales. En 2022, la plateforme a eu pour contenu :

1. une présentation du CINL et une formation, dispensée par le CRILUX, sur l'obtention de la nationalité ;
2. une formation sur le séjour des personnes étrangères et le droit au retour (par l'ADDE) ;
3. une formation sur le séjour des ressortissant·es européen·nes et la nouvelle loi sur le séjour des étudiant·es (par l'ADDE).

Nous participons également aux 5 plateformes locales IBEFE qui rassemblent des opérateurs de l'**insertion socio-professionnelle** et de la formation.

Le relais social intercommunal de la Province de Luxembourg organise des GT sur la thématique du **logement** auxquels nous participons depuis leur création. Ceux-ci rassemblent l'ensemble des opérateurs du logement des secteurs associatif et public.

Le CRILUX accompagne les acteurs qui viennent en aide aux **personnes migrantes « en transit »**, à travers le suivi des collectifs citoyens en Province de Luxembourg et le soutien à la Coordination wallonne des Collectifs et Associations (DISCRI) dans la rédaction et la mise en application d'un Plan wallon.

Synthèse de l'accompagnement proposé par le CRILUX

Pédagogique : Le CRILUX fournit un appui pour la gestion de projets dans la clarification, l'élaboration, l'orientation, l'évaluation ainsi que dans la mise en place de formations relatives à la gestion de projets, la comptabilité, la gestion administrative etc.

Méthodologique : Le CRILUX propose un appui comptable dans la rédaction des dossiers justificatifs, l'information sur l'éligibilité des dépenses tout comme un appui juridique pour s'occuper des modifications statuaires, de la rédaction du ROI, du volontariat, de la création d'ASBL etc. Un appui financier peut également être proposé avec un suivi individualisé (sources de financement, recherche de subsides, appels à projets) ou des moments collectifs (séances d'information sur des appels à projets). Via les différentes plateformes ou GT le CRILUX s'attache également à mettre les différent·es intervenant·es en réseau et à partager leurs expériences.

Logistique : Le CRILUX fournit également un appui logistique en mettant à disposition des locaux, en prêtant du matériel, en aidant dans la communication (mise en valeur des projets et des structures porteuses) ainsi qu'en aidant à la mise en place d'événements interculturels.

En communication : Le CRILUX propose un accompagnement pour la réflexion de la promotion et de la visibilité des activités et projets et peut également amener un appui pour la réalisation de matériel de promotion (affiches et flyers par exemple).

Plans locaux d'intégration (PLI)

Les Plans locaux d'intégration portés par les CRI font partie de leurs missions décrétales. Il s'agit, sur un territoire donné, et suite à un diagnostic, de développer des plans d'actions pluriannuels visant à faciliter tous les aspects de l'inclusion et de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère. Ce travail, qui s'appuie sur une dynamique partenariale forte associant à la fois les pouvoirs locaux et le tissu associatif, ne peut être pertinent que s'il obtient l'adhésion d'un maximum d'acteurs prêts à consacrer du temps et de l'énergie pour promouvoir des actions concertées et complémentaires.

Au quotidien, le CRILUX déploie ses plans d'actions sur deux niveaux :

L'échelon local

Les Plan locaux d'intégration (PLI) s'y déploient à l'échelle d'une commune, voire de plusieurs. Sur base d'un diagnostic local, un plan d'action est établi, et fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Plusieurs PLI sont ainsi déployés en province de Luxembourg, là où les besoins se font sentir. La pandémie a perturbé la dynamique locale durant les dernières années et, à l'heure actuelle nous n'avons pas encore pu revenir à une situation de travail d'avant 2020. Pour rétablir cela, nous travaillons actuellement de manière proactive pour retourner au contact et recréer différentes dynamiques. Nous avons par exemple travaillé sur le territoire communal de Vielsalm avec les partenaires locaux et leur public, pour mettre sur pied un cycle de projections de films et documentaires sur les pays d'origine des participant·es au projet, suivies de leurs témoignages. Nous avons également travaillé à la réalisation d'une carte d'accueil pour les nouveaux arrivé·es de la commune de Marche et avons participé à un projet de capsule vidéo pour sensibiliser sur la discrimination au logement à Bastogne.

L'approche provinciale

Les actions y sont envisagées sous un angle thématique avec pour ambition de rassembler, à l'échelle de la province tout entière, un maximum d'acteurs qui puissent travailler ensemble à une offre suffisante, adaptée, complémentaire et pertinente sur le territoire. Cette approche thématique débouche sur des actions de concertation, de formation, de réflexion, de pédagogie qui peuvent ensuite être transposées et implémentées à une échelle plus locale. C'est dans cette approche provinciale que nous développons les plateformes et différentes réunions partenariales citées plus haut autour des thématiques du français, de la citoyenneté, de l'interculturalité ou des questions socio juridiques.

En 2022, les données chiffrées du PLI Provincial ont été actualisées (tome 1). Le PLI Provincial permet de faire l'état des lieux des personnes étrangères et d'origine étrangère sur le territoire (les étrangers.ères, les immigré.es, les demandes de nationalité, ...).

Une réactualisation était pertinente afin d'avoir une vision globale du territoire et de l'offre de service en Province du Luxembourg, notamment en termes de nombre de places d'accueil dans les structures d'accueil et les ILA. Ce PLI permet d'avoir une vision élargie du territoire mais également de manière plus locale. En effet, plusieurs communes sont ciblées en fonction de l'effectif et du pourcentage de personnes étrangères et d'origine étrangère (top 5 et top 10).

Le CRILUX a également mis un nouveau projet en place à l'aide de bénévoles « facilitateurs. trices linguistiques », afin de proposer un appui en facilitation linguistique dans le contexte social et non-marchand aux institutions.

Les domaines concernés sont le bien-être et la santé, l'enseignement, l'emploi, le logement social, l'accueil et l'accompagnement des demandeur·euses de protection internationale, les prestations de services publics. Cet appui a pour objectif de permettre la transmission de messages verbaux depuis la langue source vers la langue de destination de manière objective, impartiale et fidèle. La facilitation linguistique peut être réalisée sous la forme d'un interprétariat par téléphone ou sous la forme d'un accompagnement aux rendez-vous. Le CRILUX dispose de ressources dans toute une série de langues (russe, ukrainien, arabe, tigrigna, ...). Il s'agit d'un service accessible gratuitement et qui vise à une certaine complémentarité avec le SETIS Wallon. Ce pôle de bénévoles peut intervenir lorsque le SETIS n'est pas disponible pour se rendre à un rendez-vous ou qu'il n'y a pas de ressources possibles dans la langue. Nous tenons également compte de la particularité de la Province du Luxembourg (notamment les freins et les difficultés de mobilité pour intervenir de façon plus « locale »).

A côté de ces réflexions par thématiques nous organisons également des plateformes et groupes de travail concernant les publics spécifiques.

Les publics

Outre le public accueilli dans le cadre du Parcours d'Intégration, les demandes de nationalité ou encore l'insertion socio-professionnelle, nous pouvons mettre en avant tout le travail effectué auprès de catégories de public ciblées.

Les Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA)

Le CRILUX participe aux groupes de travail « Autonomie » et « Scolarité » organisés par la Concertation Wallonne MENA, que coordonne la Fondation Joseph de Namur. Ces rencontres permettent un échange de bonnes pratiques et une interconnaissance des acteurs.trices qui prennent part à l'accompagnement des MENA. Elles ont aussi débouché sur la rédaction de notes à destination du secteur et sur des interpellations politiques.

Pour une partie des MENA accueilli·es dans la province, le passage de longue durée au sein d'un DASPA ne convient pas entièrement : les jeunes infrascolarisé·es et analphabètes dans leur langue d'origine ne trouvent pas de sens à passer des heures à apprendre les matières scolaires, en plus d'apprendre « à devenir élèves », alors que leur souhait est de travailler rapidement. Partant de ce constat, nous nous sommes proposés, avec l'IBEFE, de favoriser la transition du DASPA à la formation en alternance[1]. Nous avons édité une brochure qui reprend l'offre de formation des CEFA et de l'IFAPME et ses emplacements, utile aux profs des DASPA et aux référent·es MENA des centres d'accueil pour l'orientation des jeunes. Nous avons rassemblé ces acteurs à Marche-en-Famenne puis à Libramont dans le but de favoriser l'interconnaissance, le partage des difficultés et des bonnes pratiques pour in fine améliorer l'orientation vers des filières qui font sens pour les jeunes.

A leur demande, le CRILUX a rencontré des responsables MENA de centres d'accueil. Les propositions faites relèvent d'un travail au long cours via des formations, des propositions d'animations et des recherches d'intervenant·es adapté·es notamment.

La migration de transit et l'appui aux collectifs citoyens

Les collectifs citoyens ont inlassablement poursuivi leur action d'aide humanitaire et d'accompagnement (excepté à Libin, où le lieu de passage n'a plus été fréquenté), malgré les difficultés et les changements rencontrés. La troisième subvention facultative octroyée par la Région wallonne a couvert les dépenses des collectifs jusqu'à fin mars. Un subside de Vivre-ensemble obtenu par le CRILUX a été partagé entre les collectifs, ce qui a quelque peu allégé la pression financière dans l'attente d'une décision positive quant à une quatrième subvention wallonne.

La plupart des hébergements ont d'abord vu leur fréquentation baisser et les personnes migrant·es ont fait part aux bénévoles de davantage de questionnements quant à la suite de leurs parcours migratoires. On peut attribuer ces effets au ralentissement des passages en Angleterre par camion (et augmentation par bateaux sur la Manche) et à l'annonce de la signature des accords entre le Royaume-Uni et le Rwanda, qui prévoient l'expulsion vers le Rwanda et le traitement de la demande de protection internationale par ce dernier. Les lits laissés vides par les personnes en route vers l'Angleterre ont rapidement été attribués aux personnes pour qui Fedasil n'a pas de place d'accueil, en dépit de ses obligations.

Des séances d'information ont été organisées :

- pour tenir informé·es les bénévoles des dernières dispositions de Fedasil et de l'Office des étrangers pour les personnes migrantes concernées par le Règlement Dublin ;
- pour tenir informé·es les personnes migrantes des missions de Reach Out (programme Fedasil), des accords Rwanda-RU, de la demande de protection internationale en Belgique.

Une rencontre conviviale entre les collectifs namurois et luxembourgeois a eu lieu au mois de juin, à l'initiative du CAI.

1 La formation en alternance comprend des journées d'apprentissage de matières générales à l'école et des journées rémunérées de stage en entreprise.

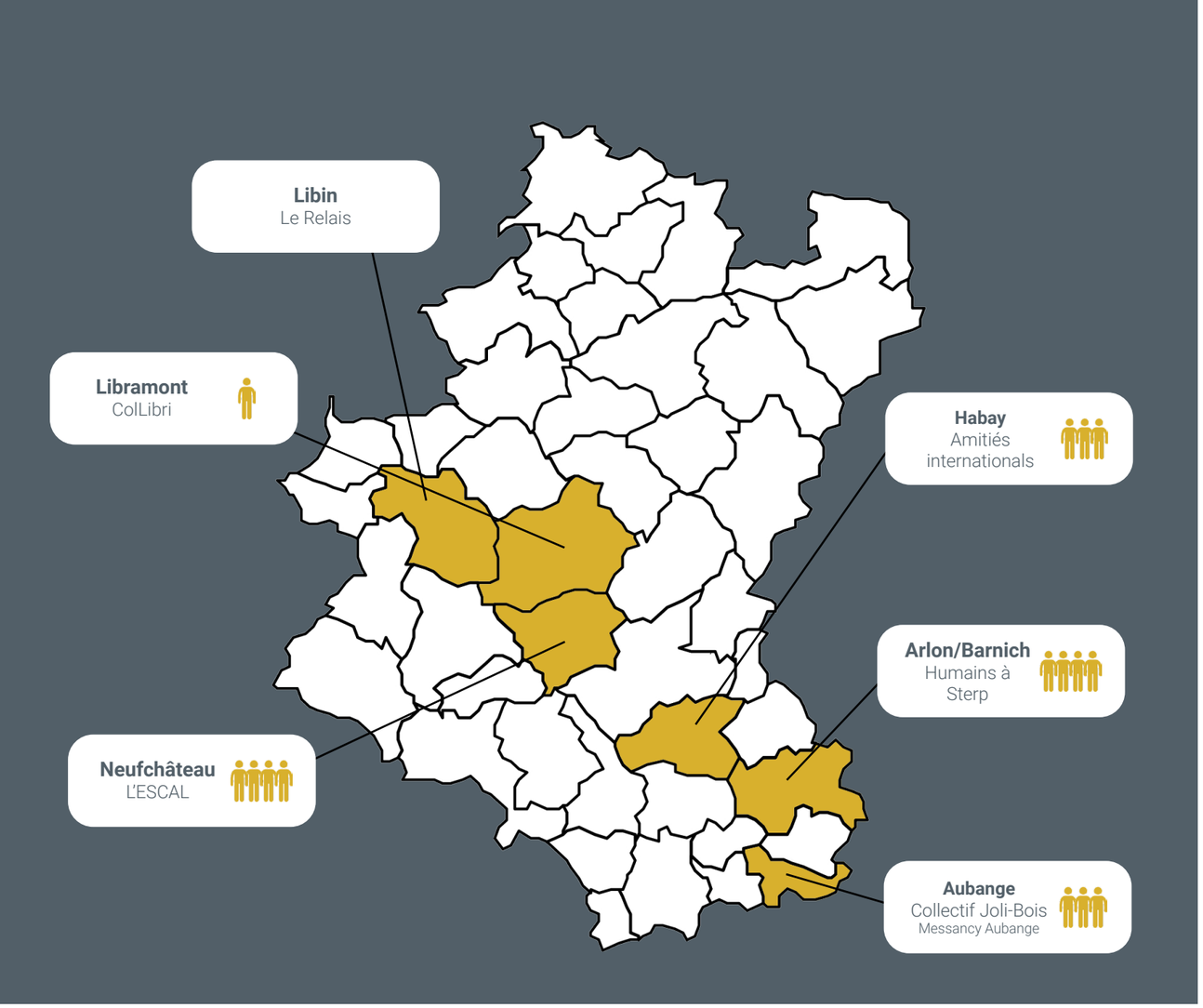

Les personnes « sans-papiers »

La question des droits des personnes en séjour irrégulier dans la province fait l'objet de discussion en plateforme sociojuridique : comment assurer que les personnes « sans-papiers » jouissent pleinement des quelques droits qui leur sont accordés ? Une proposition est de les faire connaître, à la fois aux personnes concernées et au grand public, qui peut être amené à rencontrer des personnes en situation de séjour irrégulier. Nous avons réalisé une brochure qui reprend ces droits, décrit les difficultés quotidiennes et référence les organismes et associations utiles (« La première chose qu'on me demande, c'est la carte – Un guide sur la vie en séjour irrégulier, pour les personnes avec ou sans papiers »).

Le CRILUX a également suivi et fait la promotion de la campagne « In My Name », qui a rassemblé les 250 000 signatures de citoyen·nes belges nécessaires à la discussion parlementaire d'un projet de loi pour la régularisation.

Les personnes arrivées d'Ukraine

Au début du mois de janvier 2023, la province de Luxembourg comptait l'arrivée de 1240 personnes ukrainiennes sur l'ensemble de son territoire. Les 3 communes accueillant le plus grand nombre de personnes sont Arlon (128), Vielsalm (95) et Habay (76). Ces dernières semaines, il y a un tassement des arrivées mais les perspectives d'entrée dans l'hiver et d'enlisement du conflit seront probablement amenées à faire évoluer ces chiffres dans les mois à venir.

Cet accueil est coordonné de manière communale soit par les CPAS, les administrations communales et/ou leur PCS.

Afin d'informer tant le public en provenance d'Ukraine que les citoyen·nes proposant leur hébergement, le CRILUX est allé au contact des 44 communes et CPAS de la province pour proposer un accompagnement collectif dans un premier temps.

Le CRILUX a organisé 8 séances d'info auprès des hébergeur·euses (au début de l'accueil) et des familles ukrainiennes ainsi que trois rencontres pensées comme « espace de parole » entre hébergeur·euses, à la demande du CPAS de Durbuy. Trois séances d'information ont également été mises en place à destination des personnes arrivant directement d'Ukraine. Ces séances portent sur les questions liées au séjour, à la protection temporaire, à l'hébergement, au volontariat, au travail domestique, au rétablissement des liens familiaux, à la maitrise de la langue française, à la participation sociale et culturelle, à la scolarisation et aux soins de santé. En tout, ce sont 393 personnes qui ont été touchées grâce à ces séances collectives. Nous rencontrons ensuite les personnes qui en exprime le besoin de manière individuelle.

Le CRILUX a créé un onglet « Ukraine » sur son site internet comme expliqué dans la section « communication » ci-dessous. Nous avons également eu l'opportunité d'échanger avec l'ONG SOS Villages d'enfants et de relire leur dossier sur le bien-être et l'accueil destiné aux familles hébergeuses.

Le Centre de ressources

Depuis plusieurs années, le CRILUX met à disposition toute une série d'ouvrages sur une multitude de thématiques en lien avec les migrations.

Un certain nombre de ces ouvrages a été transféré et encodé au centre de documentation sociale des bibliothèques provinciales afin d'être rendus plus facilement accessibles à toute personne en recherche d'informations. Les ouvrages les plus récents demeurent au sein du CRILUX et sont disponibles en prêt sur simple demande.

A côté de ces ouvrages, différents outils d'animation sont également disponibles sur simple demande au CRILUX. Pour retrouver la liste, le guide des outils pédagogiques est consultable via le site internet.

Cliquez-ici

Le volet transrégional

Les perspectives d'évolution du Code wallon de l'Action Sociale et de la Santé (CWASS)

La première version du Décret wallon qui fixe le cadre réglementaire des missions des Centres Régionaux d'Intégration date de 1996 : à l'époque, les contours de ces missions étaient relativement flous et laissaient la porte ouverte à des actions qui pouvaient se déployer dans des directions diverses avec des publics variés. Depuis, ce texte a connu quatre évolutions - 2009, 2014, 2016 et 2018 – dans un contexte international où l'approche « assimilationniste » gagnait peu à peu du terrain et se renforçait, notamment, avec l'apparition progressive des Parcours d'Intégration. C'est évidemment la modification de 2014 qui a eu le plus d'importance pour le CRILUX, puisque c'est précisément celle-là qui lui a permis de voir le jour (il fallait un opérateur pour déployer le tout nouveau « Parcours d'accueil des primo-arrivants » en province de Luxembourg). Alors qu'une nouvelle modification est annoncée pour cette législature (ce serait la quatrième en moins de dix années), il est intéressant de revenir sur l'actualité du secteur et les grands combats qu'il porte collectivement.

Un secteur qui existe et s'organise en tant que tel

Le secteur de l'intégration, ce sont 8 CRI, quelques 250 ILI (Initiatives Locales d'Intégration), un service d'interprétariat en milieu social, une dizaine de services de santé mentale et une dizaine d'opérateurs actifs auprès des Mineurs étrangers non accompagnés (MENA) : un peu moins de trois cent opérateurs, tant publics que privés, de petite taille ou de plus grande taille, bénéficiant d'autres sources de financement pour d'autres activités (Education permanente, CISP, SIS, …), ou pas.

Historiquement, les contacts étaient relativement peu nombreux et chacun allait à la négociation en ordre dispersé. Sous la législature précédente, le DISCRI (fédération des CRI) a formulé une proposition visant à mettre sur pied un « observatoire de l'intégration en Wallonie » qui pourrait associer tous les acteurs directs (ceux qui sont cités ci-dessus) et indirects (tous ceux qui déploient des missions et des actions en lien avec l'intégration et l'inclusion des personnes étrangères et qui ne se rattachent pas au volet « intégration » du CWASS) pour réfléchir et alimenter les politiques déployées en région wallonne. L'idée n'a, à l'époque, pas été retenue en l'état, mais elle a pourtant contribué à la refonte du Comité de Coordination de l'Action régionale en matière d'intégration. Alors qu'auparavant il n'y était question que du Parcours d'Intégration, ce lieu de concertation a en effet alors évolué vers un organe rassemblant tous les acteurs du secteur (via leurs représentants) et les Cabinets, dans un souci de transversalité et de complémentarité. Ce Comité a le mérite d'exister, même s'il doit encore affiner sa manière de fonctionner pour jouer pleinement son rôle.

En 2019, les CRI ont pris l'initiative de se tourner directement vers leurs partenaires pour leur proposer, ensemble, de faire émerger une concertation sectorielle qui puisse mettre le plus grand nombre autour de la table et qui puisse contribuer à « faire secteur ». Après quelques mois bien nécessaires pour établir un climat constructif et de confiance, cette concertation existe bel et bien : elle rassemble des représentants du DISCRI, du COPILI, du CAIPS, d'ALEAP, de RISOME, de la FDSS, de la CODEF, et nourrit des contacts réguliers avec la FESEFA et la Fédération des CPAS.

Dès 2020, cette concertation sectorielle a interpellé la Ministre Morreale pour solliciter une rencontre où les enjeux du secteur pourraient être évoqués. C'était la première fois que cela se concrétisait de la sorte. Cette rencontre a eu lieu, mais le COVID a chamboulé les agendas et les perspectives à court terme.

Les chantiers prioritaires

Les chantiers prioritaires étaient alors de trois ordres (et le sont toujours) :

- Cadre d'intervention du SPW pour mener à bien ses missions d'inspection : contrôle ou inspection ? Evaluation quantitative ou qualitative ? Rejets a posteriori, ou concertation sectorielle et patronale pour préparer les années suivantes ? Le flou subsiste, d'autant que le SPW est dans une position délicate : c'est le même service qui octroie et contrôle les subventions ;
- Guide d'éligibilité des dépenses : actuellement, ce guide ne fait pas l'objet d'une publication sous forme d'Arrêté de Gouvernement wallon. Son contenu peut, dès lors, être questionné et remis en question. Au fil des années, nous voyons aussi apparaître dans les arrêtés de notification des subventions des dispositions qui sont ajoutées d'initiative sans qu'elles n'aient pu être discutées en amont. Le secteur revendique un guide en bonne et due forme inspiré de celui qui vient d'être adopté pour les CISP ;
- Evolution du CWASS : le secteur souhaite pouvoir faire évoluer le texte, non pas dans une refonte en profondeur, mais pour corriger quelques passages et faire évoluer les possibilités d'actions et d'accès aux agréments.

Récemment, la question des retards de versement des subventions est venue s'ajouter à la liste des revendications, et a fait l'objet d'un communiqué de presse adressé aux médias et à l'ensemble des parlementaires wallons. Si ces retards sont en grande partie dus à l'utilisation d'un nouveau logiciel pour les paiements effectués par la Wallonie, ils ne peuvent masquer le fait que la situation devient dramatique pour les opérateurs du secteur et leur trésorerie.

Une réflexion en cours

Les différentes interpellations ont permis d'initier toute une série de groupes de travail en vue de l'évolution du CWASS. Des groupes qui rassemblent des représentants du secteur et le SPW, et qui ont pour objectif de lister, d'ici l'automne, toutes les améliorations à apporter au Code.

Les CRI siègent dans chacun des groupes : apprentissage du français ; accompagnement social et juridique ; interculturalité ; citoyenneté ; financement ; ethnopsychiatrie ; Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA) ; Parcours d'Intégration.

Le secteur a également pu forcer la tenue d'un groupe de travail sur l'évolution du guide d'éligibilité des dépenses.

Des perspectives qui se dessinent

Le budget actuel de l'intégration, qui avoisine les 26 millions d'euros, n'est pas pérenne. A terme, il doit être défendu et renforcé alors qu'il est plus que probable que nous nous dirigions vers plusieurs années d'austérité, voire de coupes budgétaires.

Les grandes orientations qui se dessinent sont :

- Moins d'opérateurs ;
- Plus d'opérateurs agréés, avec promotion des mécanismes d'agrément (dont le SPW doit rapidement promouvoir la plus-value) ;
- Des budgets qui se concentrent sur les opérateurs agréés et des moyens résiduaires vers les appels à projet ;
- Des mécanismes de financement plus lisibles et plus harmonisés ;
- Une meilleure visibilité de l'offre au niveau Wallon.

Communication

Le site web

En plus d'un contenu informatif concernant nos services, nos actions et l'équipe ; toute une partie du site web est consacrée aux formations (description de l'offre complète et formulaire d'inscription). Cette fonctionnalité nous permet d'adapter l'information en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des restrictions en vigueur.

Depuis avril 2022, une page spécifique « Ukraine » a été créée. Cette page à destination du public ukrainien, des familles hébergeuses ou des professionnel·les qui les accompagnent contient un panel de ressources informatives (le plus souvent traduites) et des outils concrets pour apprendre le français.

Notre site web est une excellente porte d'entrée pour les prises de contact via les différents formulaires (inscription aux cours de citoyenneté ou simple demande d'informations).

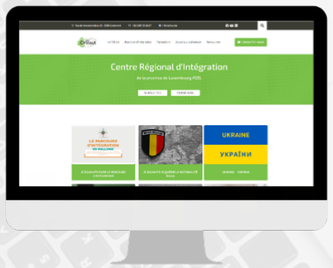

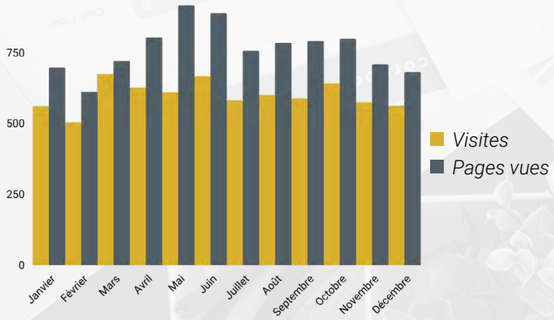

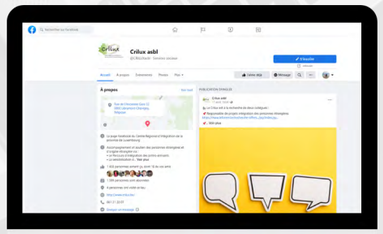

Les réseaux sociaux

Le CRILUX est actif sur différents réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn et YouTube. Chaque réseau ayant sa spécificité, nous y communiquons notre actualité, nos événements et tout ce qui nous inspire. Grâce à eux, nous pouvons relayer plus rapidement les informations pertinentes. Le nombre d'abonné·es à notre page Facebook est passé de 1.494 à 1.683 entre décembre 2021 et janvier 2023.

La newsletter

Envoyée mensuellement à plus de 1.300 personnes, elle propose un compte-rendu de notre actualité : formations, outils, événements, etc. Nous y partageons également l'actualité du secteur et de nos partenaires. L'abonnement peut se faire depuis le site web.

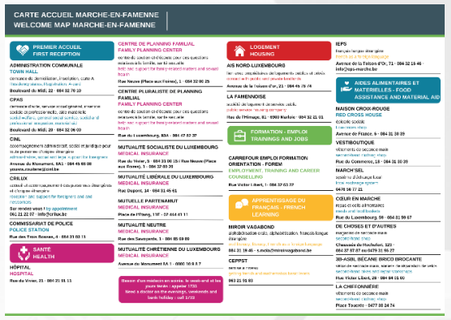

Les créations graphiques

Carte-accueil Marche-en-Famenne

En collaboration avec le PCS de la Ville de Marche, nous avons créé un répertoire à destination des nouveaux.elles arrivant.es dans la commune. Celui-ci est lié à une carte Google disponible sur PC, tablette et smartphone.

Le répertoire est disponible en français, anglais, arabe et ukrainien.

Catalogue des formations

Notre catalogue est disponible en ligne sur notre site web, mais il est également proposé en version papier. Celui-ci est envoyé à 350 partenaires par voie postale.

Conclusion perspectives

Les perspectives pour 2023 sont, principalement, de trois ordres :

- **Réponse adaptée aux enjeux posés par l'actualité** : nous pouvons poser un double constat : les questions d'asile et d'intégration ne suscitent actuellement pas, auprès de l'opinion publique, l'intérêt qu'elles devraient, d'une part. Cela est sans doute lié au fait que les actualités liées au pouvoir d'achat et la crise énergétique occupent une grande place dans le débat public et occultent un peu tout le reste. D'autre part, nous sommes confrontés, au sein du secteur, à des logiques de deux poids/deux mesures en fonction des statuts des personnes demandant une protection internationale en Belgique qui compliquent le travail social. Comme souligné dans l'introduction, il appartient au CRILUX d'adapter en tout temps ses contenus et sa pédagogie selon la sensibilité des thématiques qu'il traite et la manière dont elles sont reçues dans l'opinion publique. En 2023, il nous appartiendra d'inscrire toutes les réflexions sur les questions d'inclusion des personnes étrangères dans les débats et l'espace public, d'autant plus que les élections approchent et qu'un travail de plaidoyer sera nécessaire.
- **Consolidation de l'équipe** : le cadre du personnel de l'asbl est enfin complété, dans un secteur où il devient de plus en plus difficile d'engager et de fidéliser les travailleurs. Il faudra (re)travailler la question du sens de l'action et de l'adhésion aux valeurs portées par l'asbl, alors que le contexte difficile amène parfois au doute et au questionnement. Enfin, il conviendra de soigner particulièrement les moments conviviaux collectifs et d'échange entre les travailleurs.euses, après deux années marquées par une série de crises et de difficultés.
- **Consolidation des actions et orientations de fond** : le CRILUX va poursuivre le déploiement de ses actions d'ISP, en attendant les réponses concernant la nouvelle programmation du Fonds social européen. L'asbl veillera également à intensifier ses démarches liées aux différents PLI, à soigner l'offre de formation qu'elle peut être elle-même en mesure de porter ou encore en identifiant des actions nouvelles à mener et/ou développer. Cela devrait permettre d'ouvrir un débat collectif en équipe sur les grandes orientations à donner aux actions sur du moyen terme.

Nous pouvons émettre deux remarques par rapport à ce qui est souligné plus haut :

- Les perspectives d'équipe et d'actions évoluent relativement peu au fil du temps, car nous sommes bien, d'une part, sur du travail de fond, qui porte ses fruits sur du long terme et dont les résultats ne sont pas toujours visibles immédiatement (d'où l'importance d'avoir une adhésion de l'équipe au projet en tout temps) et, d'autre part, sur des actions qui sont sans cesse à renouveler et/ou réitérer (les questions liées aux migrations ne sont pas prêtes à s'arrêter, de même que le travail avec les personnes étrangères et la société d'accueil).
- La situation actuelle d'inflation et d'augmentations des coûts pèse lourdement sur la santé des structures du secteur à profit social. Les indexations salariales successives et la crise énergétique menacent l'équilibre des budgets. Dans l'état actuel des choses, le budget 2023 est bouclé, mais nous nourrissons des inquiétudes pour les années suivantes. Nous espérons que la réforme du CWASS qui est actuellement sur le métier va permettre une consolidation des moyens dédiés au secteur.

Ed. responsable : Jérôme Petit - Rue de l'ancienne Gare, 32 - 6800 Libramont
BNP BE22 0017 3012 5847 - BE 0548.909.142 - RPM Liège division Neufchâteau
Graphisme : CRILUX Asbl - Illustrations : Freepik

info@crilux.be
+32 (0)61 21 22 07
www.crilux.be